

**Conseil communautaire**  
**Séance du Lundi 18 juillet 2011 à 20h00**  
**Compte rendu**

PRESENTS : M.COFFINET. A.TETENOIRE. H.MICHEL. C.COLLARD. A.ROCHET. D.LAPIE. G.GEORGETON. L.GAI DOZ. A.BRIXON. M.HUTASSE. J.C.LECOURT. J.DOUADI. S.BEAUVILLIER. C.HACHET. M.C.GUEBELS. A.BEAUFORT. D. BOUDEVILLE. J.G.PONSIN. D.LAPIE. J.GRAGE. J.BUSIN. C.DUTERNE. C.CORBEAUX. J.SCHAEFFER.  
EXCUSES : M.C.CHANOIR. S.BONNEVIE. L.HUET. R.AYALA. P.POINSENET. D.HARLE. J.L.FREULON. R.FRANCART. M.ARTICLAUT. T.GIBELIN. G.FLAMAND. J.E.PEUDEPIECE. P.REMOND.

**1. Travaux mise en conformité incendie commune de Billy le Grand et salle communale Beaumont sur Vesle**

La consultation a été lancée dans un JAL le 14 juin 2011.  
Les entreprises devaient remettre leur offre le 11 juillet à 12h00.  
5 entreprises ont remis une offre.

La CAO, réunie le 18 juillet pour formuler un avis sur le projet de marché et le classement des soumissionnaires, propose de retenir l'entreprise SMTP pour un montant de 114.000 €/HT. Le conseil valide ce choix à l'unanimité.

L'ensemble de la prestation ne sera pas réalisée et permettra une économie de 8.100 €/HT (économie sur les dalles béton non souhaitée par les communes concernées).

Il est nécessaire de procéder à des ordres de virement pour le financement de ces travaux :  
4.500 € du compte 2315-143 vers le compte 2315-243  
16.600 € du compte 2315-143 vers le compte 2315-240

➤ Délibération n°52/11

**2. Rapport d'activité 2010**

Présentation pour validation du rapport d'activité 2010 ;  
Les remarques formulées seront prises en compte et corrigées.  
Le rapport sera adressé aux maires des communes pour faire l'objet d'une communication au conseil municipal en séance publique.

➤ Délibération n°53/11

**3. Travaux vestiaires gymnase intercommunal de Verzy**

Les travaux sont terminés. Dans l'avancement de ceux-ci, 2 plus values se sont avérées nécessaires :

- réfection faïence d'un sanitaire et fermeture en faux plafond des sanitaires (entreprise FERNANDES pour un montant de 1.249,93 €/TTC)
- éclairage suite à fermeture plafond (entreprise HAUTEM pour un montant de 1.075,61 €/TTC)

Le conseil, à l'unanimité, valide ces travaux.

- Délibération n°54/11

#### **4. Travaux alimentation électrique Postes de refoulement Ludes et Mailly Champagne**

Il est nécessaire de faire réaliser par ERDF des modifications de branchement pour démolir les anciennes stations d'épuration de Ludes et mailly Champagne et alimenter les nouveaux postes de refoulement.

Devis pour poste de Ludes 1.194,09 €/TTC

Devis pour le poste de Mailly en attente.

Le conseil valide le principe de ces travaux

- Délibération n°55/11

#### **5. Travaux rénovation mur enceinte Phare de Verzenay**

Conformément à la demande du conseil communautaire, un devis complémentaire (pour la pose d'un coffrage bois pour l'entrée et couvertines sur le muret) a été demandé.

Entreprise BRESSAN 3.412,18 €/TTC

Ainsi en ajoutant en ajoutant le devis de l'entreprise BEUZART (6.214,76 €/TTC) déjà pré-retenu pour la peinture le montant des travaux s'élèvent à un total de 9.626,94 €/TTC.

Le conseil retient les deux entreprises à l'unanimité.

- Délibérations n°51 & 56/11

#### **6. Modification de la durée hebdomadaire de service emploi adjoint administratif 1<sup>ère</sup> classe Madame Sophie TELLIER**

Madame Sophie TELLIER, adjoint administratif 1<sup>ère</sup> classe, occupe actuellement un poste dont le temps de travail est reparti comme suit :

- 15h00 au secrétariat CCVMR
- 20h00 au Phare de Verzenay

A compter du 1<sup>er</sup> octobre, Sophie travaillera pour les communes de Billy le Grand et Vaudemange et restera au secrétariat CCVMR pour un temps de travail de 15h00 par semaine.

Sa tache au phare de Verzenay sera désormais effectuée par un agent contractuel.

Il appartient au conseil de modifier la durée hebdomadaire de service du poste d'adjoint administratif 1<sup>ère</sup> classe à compter du 1<sup>er</sup> octobre 2011 et, d'autre part, d'ouvrir un poste saisonnier d'adjoint du patrimoine 2<sup>ème</sup> classe à 20h00 par semaine du 1<sup>er</sup> octobre au 31 décembre 2011.

- Délibérations n°57 & 58/11